

Catalogue des missions OFQJ 2020-2023

Le catalogue des missions de Service civique de l'Office franco-qubécois pour la jeunesse en France (OFQJ) est destiné aux organismes partenaires de l'OFQJ avec lesquels il s'engage pour l'accueil de volontaire à travers une procédure d'intermédiation. Il fournit également une référence à consulter pour les futurs participant-e-s.

UNE PROCEDURE D'AGREMENT SIMPLIFIEE

Ce catalogue vise à simplifier les procédures administratives d'agrément et de programmation des missions. Il contient actuellement 6 missions génériques (avec 11 sous-catégories), toutes agréées.

Le catalogue devient la source unique de définition des missions. Les missions telles que formulées dans l'agrément précédent disparaissent. Il revient à chaque partenaire, avec l'aide de l'OFQJ, de définir sa mission à partir du catalogue.

Le catalogue n'est pas fermé ; il pourra évoluer annuellement en intégrant de nouvelles thématiques. Avant tout recrutement proposé par un partenaire, l'OFQJ doit pouvoir programmer les missions auprès de l'Agence du Service civique avant publication des offres de mission.

Des missions « génériques » : puiser dans le catalogue pour définir et formuler sa mission

Les missions sont présentées ici de manière « générique », c'est-à-dire propre à convenir au plus grand nombre de partenaires, en respect des principes du volontariat en Service civique et selon les grandes thématiques d'engagement des volontaires en soutien des actions des structures qui les accueillent. Il a été rédigé en tenant compte des missions existantes, mais également en permettant une évolution et des développements au programme grâce à de nouveaux partenaires.

Le choix de la meilleure mission-type se fait à partir du thème auquel le partenaire d'accueil souhaite rattacher la mission du-de la volontaire. Il choisit les activités les plus appropriées et peut entremêler les activités principales et secondaires dans la catégorie choisie, à partir du moment où la mission envisagée ne laisse pas de place prépondérante aux activités secondaires.

Les activités principales

*Le-la volontaire est au **service des publics** de l'association avant d'être au service de l'association.*

*Ensemble, le-la volontaire et le partenaire d'accueil oeuvrent à la **promotion de la cause** qui les réunit.*

Les activités secondaires

Ces activités ne peuvent pas avoir prééminence sur le coeur de la mission. Par exemple : si le-la volontaire est associé-e à une activité ou s'il lui est confié une responsabilité sur un dossier, alors ces activités pourront entrer dans la définition de la mission. Par contre, un-e volontaire ne peut pas être chargé-e de la communication de manière transversale ; il-elle ne peut pas non plus encadrer seul-e et sur la durée de sa mission l'ensemble des bénévoles.

Les descriptifs proposés permettent de couvrir le plus large éventail d'activités possible, et les partenaires d'accueil peuvent retenir tout ou partie des activités proposées.

Cette formule permet au volontaire d'évoluer dans le type d'activités qu'il-elle exerce durant sa mission. Sans en abuser, la combinaison de plusieurs activités est possible, puisque un-e volontaire peut être amené-e à réaliser une pluralité de mandats sous une seule mission. Par exemple, on peut emprunter à la fois au domaine de la solidarité (1A ou 1B) et de la transformation sociale (3B).

Une fois formulée, la mission donne lieu à publication

A la publication, la mission apparaît selon les termes de l'agrément : titre générique/ structure d'accueil / lieu de mission/ numéro de mission / n° promotion. Le titre générique présente un objectif d'intérêt général : la mission peut être utile à la structure d'accueil, mais l'objectif général visé reste le service au public visé par les actions de la structure (ex. : « renforcer la visibilité », « sensibiliser les habitants à... »).

Les dates de début et de fin de mission sur place sont encadrées par les dates de début et de fin du statut de volontaire de sorte que le-la volontaire puisse :

- participer à la session de préparation au départ collective obligatoire ;
- bénéficier d'une formation aux premiers secours ;
- partir en mission en étant sous contrat.

En addition au descriptif générique de la mission, la structure d'accueil présente rapidement le contexte de la mission et les moyens d'action.

Recrutement des volontaires : plus de diversité, meilleure accessibilité

Au moment du recrutement, la structure d'accueil statue sur un **formulaire de motivation**, et non pas sur les habituels CV et texte de présentation. La **qualification** du-de la volontaire n'est pas un critère discriminant. Le choix du-de la volontaire se fait en fonction de sa **motivation** et compte tenu de la façon dont la mission s'intègre dans son parcours général et son projet personnel.

Des précisions de circonstances propres au lieu d'exécution de la mission et aux mandats de la structure d'accueil peuvent être données au-à la volontaire en entretien ; la structure et le-la volontaire peuvent préparer ensemble les modalités d'intervention du-de la volontaire, en amont de son arrivée.

Les activités confiées au-à la volontaire seront susceptibles d'évoluer dans le cours de la mission, au fur et à mesure des évolutions de la situation et des apprentissages et appétences du-de la volontaire. Des échanges réguliers entre le-la volontaire et son superviseur permettront ainsi de faire le point.

Les missions-types sont calibrées à **30h** par semaine, minimum 24h et exceptionnellement 35h maximum. Le-la volontaire et son-sa superviseur-e, en préalable de la mission, précisent le cadre horaire (modifiable sur la durée totale de la mission).

POINTS DE VIGILANCE :

CE QUE LA MISSION NE PEUT PAS ETRE, CE QUE LE-LA VOLONTAIRE NE PEUT PAS FAIRE

- Le-la volontaire ne peut pas être un **élément indispensable au fonctionnement** normal de l'organisation. Il-elle intervient **en soutien et en appui**, non pas comme responsable ni de la

stratégie d'action, ni de la mise en oeuvre de la communication ou de l'organisation d'événements d'envergure ou de leur programmation générale. En ce sens, il-elle se met **au service des publics** de la structure d'accueil, et de la cause qu'elle sert, plus que de la structure elle-même.

- Le-la volontaire ne peut se voir opposer d'obligations **d'objectifs quantifiés** ni d'échéance à date fixe. Il-elle n'organise pas lui ou elle-même de levée de fonds ni ne se voit affecté-e à la réalisation de rentrées monétaires à titre principal.
 - ✓ Il-elle n'est pas « stagiaire », encore moins « chargé-e ou agent-e de projets », « assistant-e de direction » ou « adjoint-e à la communication ». Le poste du- de la volontaire est identifié publiquement comme étant « volontaire en mission de service civique ».

| | |
|--|-----------|
| Des missions « génériques » : puiser dans le catalogue pour définir et formuler sa mission | 1 |
| Les activités principales | 1 |
| Les activités secondaires | 1 |
| Une fois formulée, la mission donne lieu à publication | 2 |
| Recrutement des volontaires : plus de diversité, meilleure accessibilité | 2 |
| POINTS DE VIGILANCE : | 2 |
| | |
| 1. SOLIDARITE : ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, DEVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL | 7 |
| | |
| 1A. ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE, LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS | 7 |
| Objectif d'intérêt général | 7 |
| La mission, en quelques mots | 7 |
| Intérêt du-de la volontaire | 7 |
| Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil | 7 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 8 |
| Mixité et diversité | 8 |
| Points de vigilance | 9 |
| | |
| 1B. AIDER AU DEVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL & DES CAPACITES D'INSERTION | 9 |
| Objectif d'intérêt général | 9 |
| La mission, en quelques mots | 9 |
| Intérêt du-de la volontaire | 10 |
| Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil | 10 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 10 |
| Mixité et diversité | 11 |
| Points de vigilance | 11 |
| | |
| 2. RENFORCER LES CAPACITÉS D'ANIMATION SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS | 11 |
| Objectif d'intérêt général | 11 |
| La mission, en quelques mots | 12 |
| Intérêt du-de la volontaire | 12 |
| Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil | 12 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 12 |
| Mixité et diversité | 13 |
| Points de vigilance | 13 |
| | |
| 3. CITOYENNETE : PARTICIPATION CITOYENNE, TRANSFORMATION SOCIALE, ACCES AUX DROITS | 13 |
| | |
| 3A. FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE EN MILIEU LINGUISTIQUE MINORITAIRE | 13 |
| Objectif d'intérêt général | 14 |
| La mission, en quelques mots | 14 |

| | |
|--|-----------|
| Intérêt du-de la volontaire | 14 |
| Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil | 14 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 15 |
| Mixité et diversité | 15 |
| Points de vigilance | 15 |
| 3B. RENFORCER LES CAPACITES DE TRANSFORMATION SOCIALE & LA CITOYENNETE DE PROXIMITE | 16 |
| Objectif d'intérêt général | 16 |
| La mission, en quelques mots | 16 |
| Intérêt du-de la volontaire | 16 |
| Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil | 17 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 17 |
| Mixité et diversité | 17 |
| Points de vigilance | 17 |
| 3C. FACILITER L'ACCES AUX DROITS DE LA PERSONNE | 18 |
| Objectif d'intérêt général | 18 |
| La mission, en quelques mots | 18 |
| Intérêt du-de la volontaire | 18 |
| Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil | 18 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 18 |
| Mixité et diversité | 19 |
| Points de vigilance | 19 |
| 4. RENFORCER L'ACCES A LA CULTURE ET A L'EDUCATION EN FRANCOPHONIE | 19 |
| Objectif d'intérêt général | 20 |
| La mission, en quelques mots | 20 |
| Intérêt du-de la volontaire | 20 |
| Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil | 20 |
| 4A. RENFORCER L'ACCES A LA CULTURE EN FRANCOPHONIE | 20 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 20 |
| 4B. RENFORCER L'ACCES A L'EDUCATION EN FRANCOPHONIE | 21 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 21 |
| Mixité et diversité | 22 |
| Points de vigilance | 22 |
| 5. RENFORCER LA MOBILITE INTERNATIONALE ET LA COOPERATION | 22 |
| Objectif d'intérêt général | 23 |
| La mission, en quelques mots | 23 |
| Intérêt du-de la volontaire | 23 |
| Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil | 23 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 23 |
| Mixité et diversité | 24 |
| Points de vigilance | 24 |
| 6. SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'ENVIRONNEMENT & DU DEVELOPPEMENT DURABLE | 25 |

| | |
|---|-----------|
| 6A. SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE | 25 |
| Objectif d'intérêt général | 25 |
| La mission, en quelques mots | 25 |
| Intérêt du-de la volontaire | 25 |
| Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil | 25 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 26 |
| Mixité et diversité | 26 |
| Points de vigilance | 27 |
| | |
| 6B . RENFORCER LA CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE AU SEIN DES ALLIANCES FRANCAISES | 27 |
| Objectif d'intérêt général | 27 |
| La mission, en quelques mots | 27 |
| Intérêt du-de la volontaire | 27 |
| Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil | 28 |
| Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission | 28 |
| Mixité et diversité | 29 |
| Points de vigilance | 29 |

1. SOLIDARITE : ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, DEVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL

1A. ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE, LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

A l'affichage, le titre général des missions publiées sur les sites de l'OFQJ et de l'Agence paraîtra comme suit :

TITRE officiel / nom de l'organisme d'accueil / lieu de la mission / n° de mission / n° promotion

Dans le descriptif (objet principal de la mission), une formulation plus spécifique pourra préciser le contenu de la mission, par exemple :

- PROMOUVOIR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DE LA SITUATION DES PERSONNES SANS-ABRIS
- RENFORCER LES MOYENS DE LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS (préciser le public-cible)
- AIDER/ DEFENDRE/ ACCOMPAGNER LES PUBLICS MARGINALISES
- CONTRIBUER A L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILISES
- OEUVRER A UNE MEILLEURE INCLUSION DES PUBLICS FRAGILES...

Objectif d'intérêt général

Soutien à des organisations d'aide à l'inclusion sociale oeuvrant au mieux-être des populations fragiles. Aide aux populations marginalisées ou défavorisées.

La mission, en quelques mots

Le-la volontaire intervient auprès de populations fragiles qu'il-elle aide quotidiennement par l'accueil, l'écoute, le conseil, l'accompagnement, l'organisation d'activités (ateliers, événements). Le-la volontaire reste un relais par rapport aux intervenants professionnels qui l'entourent. Il-elle peut proposer ou organiser des activités dont les intervenants eux-mêmes n'ont pas vocation à s'occuper à titre principal.

Intérêt du-de la volontaire

Le-la volontaire s'implique dans des actions d'aide à l'inclusion sociale. Tout en étant en contact direct avec les publics concernés par les actions de l'organisation (écoute, accueil, accompagnement social), il-elle peut être amené-e notamment à :

- contribuer ou à participer lui-elle-même à des événements de sensibilisation des publics aux problèmes d'inclusion ;
- représenter son organisation au sein de collectifs ou de réseaux existants ;
- développer des activités dans les domaines de l'organisation d'événements, de l'animation d'ateliers, la créativité artistique ou ludique.

Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil

Le-la volontaire apporte un regard neuf sur les activités habituelles de l'organisation. Il-elle a liberté pour faire des propositions d'animation et prend le temps d'un accompagnement plus personnalisé, tout en nouant des relations d'affinités avec certains publics. Ce faisant, il-elle soulage les intervenants professionnels qui peuvent consacrer plus de temps et d'énergie aux publics et à leurs attentes. Enfin, il-elle peut accroître la présence de l'organisation en externe soit à l'occasion d'événements en lien

avec les mandats généraux de l'organisation (événements de sensibilisation aux questions d'inclusion), soit en facilitant sa participation à des collectifs d'associations aux intérêts convergents.

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

ACTIVITES PRINCIPALES

- ✓ Ecoute et accueil individuels ;
- ✓ Disponibilité, organisation de RDV ou contact des personnes en besoin
- ✓ Attention aux besoins, dialogue, ouverture ;
- ✓ Identification des sources d'information et constitution d'un répertoire de références
- ✓ Facilitation des démarches administratives, sociales des bénéficiaires ;
- ✓ Participation ou proposition d'activités ou d'actions qui répondent aux besoins des publics, en appui sur les ressources internes ou sur le réseau des partenaires
- ✓ Accompagnement, motivation des personnes ciblées dans la formalisation et la réalisation de leur projet personnel, ou dans leur participation à des activités collectives ;
- ✓ Encouragement à la prise en mains, la prise d'initiative ;
- ✓ Incitation à participer aux activités proposées pour mieux appréhender les relations de groupe.

ACTIVITES SECONDAIRES

- ✓ Appui à l'organisation des interventions de l'association auprès de ses publics
- ✓ Encadrement des bénévoles (occasionnel) ; animation, suivi, sensibilisation aux actions de l'association
- ✓ Appui aux agents de projet dans leurs tâches (comme gage de la pleine participation du-de la volontaire aux activités de l'association) : intervention auprès des publics-cibles (actions de terrain, amélioration des outils, suivi des actions, etc.)
- ✓ Participation aux réunions d'équipe et autres comités thématiques (au choix du-de la volontaire),
- ✓ Participation aux réunions de remue-méninge, etc. (proposition d'amélioration des actions existantes ou de nouvelles actions)
- ✓ Renforcement des capacités d'action et des relations avec les organismes partenaires
- ✓ Appui au développement (implication de l'association dans son réseau)
- ✓ Aide à l'organisation d'événements

Mixité et diversité

Le-la volontaire entre en contact auprès des publics destinataires des actions de l'association partenaire ou fréquentant l'association elle-même pour les services qu'elle leur procure, sur une base soit quotidienne, soit occasionnelle (accompagnement de terrain). Il-elle est intégré-e dans une équipe elle-même variée en âges et en compétences, tout en s'associant la participation de bénévoles. Il-elle est invité-e à mieux connaître la vie sur place, est amené-e à rencontrer des acteurs et professionnels du milieu, du réseau des partenaires ou du champ d'action de l'association. Il-elle peut participer à des événements ad hoc (la "Nuit des Sans abris" par exemple) pour y représenter son association. Pour les

missions à Montréal ou à Moncton notamment, le-la volontaire est en immersion dans la vie de la ville et bénéficie du réseau des volontaires ou autres participants OFQJ. Les volontaires sont encouragés à se rendre visite les uns les autres dans leurs associations d'accueil respectives.

Points de vigilance

Le-la volontaire ne se **substitue pas aux professionnels qualifiés**, notamment par rapport à certains besoins (psychologiques, médicaux). Des compétences spécifiques requises dans certaines situations (gestion de conflits par exemple) peuvent parfois justifier d'une formation préalable de base. Nous estimons que la teneur très personnelle des interventions ou de l'accompagnement, aux retombées psychologiques importantes parfois, requiert un suivi et une supervision plus poussés que d'ordinaire.

1B. AIDER AU DEVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL & DES CAPACITES D'INSERTION

A l'affichage, le titre général des missions publiées sur les sites de l'OFQJ et de l'Agence paraîtra comme suit :

TITRE officiel/ nom de l'organisme / lieu de la mission / N° mission / N° promotion

Dans le descriptif (objet principal de la mission), une formulation plus spécifique pourra préciser le contenu de la mission, par exemple :

- FACILITER LA RENCONTRE ET L'INCLUSION
- CONTRIBUER A L'ANIMATION DU QUARTIER
- INCITER A LA PARTICIPATION DES HABITANTS
- AIDE A L'INSERTION DES JEUNES (ou AUTRES PUBLICS)
- FAVORISER L'INCLUSION DES POPULATIONS (locales) DANS LE RESPECT DE LEUR DIVERSITE...

Objectif d'intérêt général

Renforcement du lien social dans la communauté locale, le quartier, le réseau des usagers ou des membres d'association par le biais de l'action associative, coopérative ou communautaire. Des publics fragiles ou marginalisés (personnes économiquement défavorisées, jeunes marginalisés, personnes isolées, personnes souffrant d'un handicap mental ou moteur) sont pris en compte dans les activités de l'association.

La mission, en quelques mots

Tout en étant en contact direct avec les publics concernés par les actions de l'organisation, le-la volontaire intervient en appui des actions de promotion, de sensibilisation des publics à des fins de rencontres, de création ou de renforcement de réseaux, d'animation de la vie locale. Il-elle aide à l'intégration sociale des publics, aux renforcements des solidarités locales et contribue à la reconnaissance sociale et la réussite économique. Selon les cas, ses relais sont : le quartier, la communauté, (francophone par exemple), ou encore les soutiens officiels aux minorités linguistiques. Il-elle s'appuie sur un réseau ou un tissu d'associations d'économie sociale et solidaire et du « milieu communautaire ». Selon les cas, les publics visés sont définis par : l'appartenance culturelle ou linguistique (francophonie) ; l'âge (élèves à l'école, enfants) ; la situation (jeunes en insertion), la langue (minorité linguistique).

Intérêt du-de la volontaire

Le-la volontaire s'implique dans des actions visant à renforcer le lien social, à savoir l'appartenance à une communauté donnée par le biais d'activités d'animation ou de sensibilisation, ainsi que par la participation à des événements soit créés par l'association, soit dont elle est partie prenante.

Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil

Le-la volontaire apporte un regard neuf sur les activités habituelles de l'organisation. Il-elle a liberté pour faire des propositions d'animation et prend le temps d'un accompagnement plus personnalisé, tout en nouant des relations d'affinités avec certains publics. Ce faisant, il-elle soulage les intervenants professionnels qui peuvent consacrer plus de temps et d'énergie aux publics et à leurs attentes. Enfin, il-elle peut accroître la présence de l'organisation en externe soit à l'occasion d'événements en lien avec les mandats généraux de l'organisation (événements de sensibilisation aux questions d'inclusion), soit en facilitant sa participation à des collectifs d'associations aux intérêts convergents.

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

ACTIVITES PRINCIPALES

- ✓ Contribution à l'accueil des publics (usagers habituels, visiteurs, partenaires)
- ✓ Contribution à créer une dynamique de convivialité (médiation, orientation, information)
- ✓ Contribution au développement de projets – d'animation, d'insertion, de réseautage
- ✓ Encouragement des publics concernés à participer (contribution à stimuler leur participation, leur engagement) à des événements ou à des ateliers favorisant la rencontre à des fins d'animation sociale ou culturelle, ou à des fins d'information pratique
- ✓ Participation à des événements ou à des ateliers favorisant la rencontre à des fins d'animation sociale ou culturelle, ou à des fins d'information pratique
- ✓ Identification de besoins, remontée vers les professionnels responsables de l'association
- ✓ Création d'événements ou d'ateliers favorisant la rencontre à des fins d'animation sociale ou culturelle, ou à des fins d'information pratique (dans le cadre d'une programmation socioculturelle des activités ou ponctuellement)
- ✓ Interface entre bénévoles et usagers de l'association
- ✓ Soutien aux équipes de l'organisation dans leurs activités d'accueil

ACTIVITES SECONDAIRES

- ✓ Mobilisation d'autres associations, d'autres acteurs locaux en soutien des activités de l'association ; identification ou repérage de personnalités ou d'organisations susceptibles d'aider l'association dans ses activités ; rencontre ou invitation d'artistes ou d'intervenants
- ✓ (Contribution au) renforcement des partenariats, animation des partenariats
- ✓ (Contribution à la) mise en place d'une programmation (le-la volontaire peut s'approprier une thématique par exemple dont il-elle choisit d'avoir la charge)
- ✓ Animation des contacts (abonnés, partenaires, sympathisants) ; par exemple : réseaux sociaux, infolettre, publications de brèves ou de témoignages

- ✓ Information et lien avec les médias locaux et la population au sens large (meilleure connaissance des activités de l'association, sensibilisation)

Mixité et diversité

Le-la volontaire entre en contact auprès des publics destinataires des actions de l'association partenaire ou fréquentant l'association elle-même pour les services qu'elle leur procure, sur une base soit quotidienne, soit occasionnelle (accompagnement de terrain). Il-elle est intégré-e dans une équipe elle-même variée en âges et en compétences, tout en s'associant la participation de bénévoles. Il-elle est invité-e à mieux connaître la vie sur place, est amené-e à rencontrer des acteurs et professionnels du milieu, du réseau des partenaires ou du champ d'action de l'association. Il-elle peut participer à des événements ad hoc (la "Nuit des Sans abris" par exemple) pour y représenter son association. Pour les missions à Montréal ou à Moncton notamment, le-la volontaire est en immersion dans la vie de la ville et bénéficie du réseau des volontaires ou autres participants OFQJ. Les volontaires sont encouragés à se rendre visite les uns les autres dans leurs associations d'accueil respectives.

Points de vigilance

La mission ne se réduit jamais à des « fonctions de communication » ; tout en contribuant à l'organisation de rencontres ou d'événements ou à la création de « supports de communication » utiles à l'information de la population ou des usagers de l'organisation, le-la volontaire doit pouvoir rencontrer les publics concernés en se faisant ambassadeur de son organisation. Il-elle peut « communiquer » à la faveur d'un événement ou d'une activité dont on lui a confié l'organisation.

2. RENFORCER LES CAPACITÉS D'ANIMATION SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS

A l'affichage, le titre général des missions publiées sur les sites de l'OFQJ et de l'Agence paraîtra comme suit :

TITRE officiel/ nom de l'organisme/ lieu de la mission/n° mission / n° promotion

Dans le descriptif (objet principal de la mission), une formulation plus spécifique pourra préciser le contenu de la mission, par exemple :

- CONTRIBUER A L'ANIMATION DU QUARTIER
- DEVELOPPER LA CONVIVIALITE PARMIS LES BENEFICIAIRES
- DYNAMISER LA VIE LOCALE, FACILITER LES INITIATIVES ET LA RENCONTRE
- AIDER A ORGANISER ET RASSEMBLER AUTOUR DE MOMENTS FESTIFS

Objectif d'intérêt général

Animation socioculturelle pour favoriser l'inclusion sociale et la participation communautaire de tous, soit par le biais d'événements festifs, culturels ou d'activités de spectacle, soit en aidant ou incitant la population locale à se faire elle-même l'instigatrice de tels événements.

La mission, en quelques mots

Le-la volontaire intervient dans la vie de l'association aussi bien que dans la vie de la communauté locale. Insérée, actrice de la vie locale, l'association permet à son tour au-la volontaire d'en faire partie intégrante. Il-elle propose son soutien à l'organisation d'un festival, d'activités régulières : jeux, spectacles, ateliers, débats, présentations, rencontres, etc., présentant un caractère inclusif et d'ouverture à tous.

Intérêt du-de la volontaire

Le-la volontaire participe à l'organisation et la réalisation selon les cas d'un festival ou d'un spectacle qui fait l'essentiel de l'activité de l'association, ou bien d'activités sociales inclusives. La rencontre, le rassemblement, le sentiment d'appartenance partagée sont à l'oeuvre.

Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil

Le-la volontaire s'enrichit et devient acteur ou actrice de la mixité et de la diversité sociale, objet de la structure qui l'accueille. Avec elle, il-elle devient l'artisan de l'inclusion de l'association dans la vie locale ou sa communauté et ses réseaux, tout en favorisant également l'inclusion, à travers ses activités et donc dans la vie sociale, des publics qui sont sa cible.

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

ACTIVITES PRINCIPALES

- Développement d'animations socioculturelles
- Appropriation d'un projet spécifique pour aider l'association à renforcer ses capacités d'action
- ✓ Améliorer l'accueil du public
- ✓ Oeuvrer à la rencontre de jeunes (soit localement, soit à l'international)
- ✓ Contribuer à la création d'une bourse, d'un concours, d'un jeu...
- Soutien à des activités favorisant le développement personnel des participants (population-cible) ; renforcement de leur réseau de sociabilité
- Soutien aux activités de l'association auprès des participants (population-cible locale)
- ✓ Mise en oeuvre de manière appropriée des offres de services de l'association
- ✓ Mise en oeuvre des moyens de promotion ou de communications afin de faire la promotion socioculturelle de la communauté
 - Lien entre l'association et les bénéficiaires
- ✓ Rencontre des publics pour mieux les connaître, connaître leurs besoins
 - Participation à l'organisation de festivités nationales ou régionales
- ✓ Implication dans la préparation (avec les bénévoles, le ou les comités organisateurs, le conseil d'administration de l'association – si celle-ci est elle-même organisatrice)
- ✓ Relais auprès de publics : soutien aux comités de bénévoles, coordination logistique, aide au sondage, soutien à la réalisation du dossier de presse, au plan de communication, à l'élaboration des dossiers de présentation des créations artistiques
 - Participation à la notoriété des activités de l'association (festival, spectacle) : faire connaître le projet
- ✓ Accompagnement par le-la volontaire équipes des forces vives (équipes de l'association, bénévoles, partenaires) - création d'ateliers et d'animations par exemple

- ✓ Appui à l'équipe dédiée à la préparation de l'événement ou des événements ; suivi des démarches engagées auprès des institutions locales (maisons de quartier, école d'art, conservatoire, associations, etc.)

ACTIVITES SECONDAIRES

- ✓ Implication dans la préparation (avec les bénévoles, le ou les comités organisateurs, le conseil d'administration de l'association – si celle-ci est elle-même organisatrice) : le-la volontaire peut se voir confier de manière transversale des tâches utiles à l'organisation d'événement telles que :
 - ✓ logistique,
 - ✓ d'encadrement administratif,
 - ✓ de recrutement des bénévoles.
- ✓ Appui aux aspects de communication (page web dédiée, réseaux sociaux, animation de la « communauté » et documents de présentation, etc.)
- ✓ Appui aux aspects de fonctionnement (demandes d'information, inscription de nouveaux membres, suivi des adhésions, préparation des assemblées)

Mixité et diversité

Le-la volontaire entre en contact auprès des publics destinataires des actions de l'association partenaire ou fréquentant l'association elle-même pour les services qu'elle leur procure, sur une base soit quotidienne, soit occasionnelle (accompagnement de terrain). Il-elle est intégré-e dans une équipe elle-même variée en âges et en compétences, tout en s'associant la participation de bénévoles. Il-elle est invité-e à mieux connaître la vie sur place, est amené-e à rencontrer des acteurs et professionnels du milieu, du réseau des partenaires ou du champ d'action de l'association. Il-elle peut participer à des événements ad hoc pour y représenter son association. Pour les missions à Montréal ou à Moncton notamment, le-la volontaire est en immersion dans la vie de la ville et bénéficie du réseau des volontaires ou autres participants OFQJ. Les volontaires sont encouragés à se rendre visite les uns les autres dans leurs associations d'accueil respectives.

Points de vigilance

Le-la volontaire peut être amené-e à encadrer des bénévoles occasionnellement pour une activité qu'on lui a confiée, mais il-elle ne peut pas être responsable désigné-e pour cette fonction dans le cadre de ses activités principales. Il-elle est toujours aidé-e ou accompagnée, du moins soutenu-e ou supervisé-e dans ses relations avec les publics de l'association.

3. CITOYENNETE : PARTICIPATION CITOYENNE, TRANSFORMATION SOCIALE, ACCES AUX DROITS

3A. FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE EN MILIEU LINGUISTIQUE MINORITAIRE

A l'affichage, le titre général des missions publiées sur les sites de l'OFQJ et de l'Agence paraîtra comme suit :

TITRE officiel/ nom de l'organisme / lieu de la mission / n° mission / n° promotion

Dans le descriptif (objet principal de la mission), une formulation plus spécifique pourra préciser le contenu de la mission, par exemple :

- SOUTENIR LES PROJETS ET LES ACTIONS DE PROMOTION (construction identitaire & diversité)
- ACCOMPAGNER LES ACTIONS DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE
- RENFORCER LES CAPACITES D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE, etc.

Objectif d'intérêt général

Inclusion et implication des jeunes adultes à la vie sociale et culturelle ; ouverture à l'autre et à la diversité culturelle ; promotion de la francophonie ; promotion des identités linguistiques minoritaires.

La mission, en quelques mots

Le-la volontaire intervient en soutien des activités de l'association à différents niveaux et dans différents domaines (l'aide à l'organisation d'événements, l'aide à l'organisation d'ateliers ou de séminaires, les relations avec les publics, l'intervention en écoles ou lors d'événements auxquels son organisation est présente, les relations avec les partenaires), mais le coeur de la mission reste son appui apporté à la participation et à l'implication des jeunes par l'organisation ou la création d'activités culturelles. Les activités ont pour point commun soit de dynamiser la vie collective en renforçant le sentiment d'appartenance, soit la promotion de l'engagement citoyen, l'ouverture à l'autre et la diversité. De manière plus spécifique, il s'agira parfois de se faire le relais d'actions de sensibilisation à des thématiques citoyennes comme l'empowerment ou le leadership. Il-elle contribuera également à l'acquisition par le public cible de meilleures connaissances des moyens d'action sociale et solidaire, grâce aux techniques de l'éducation non-formelle (ateliers, visite dans les écoles, séminaires de formation, jeux, concours, concerts, etc.).

Intérêt du-de la volontaire

Le-la volontaire s'approprie les domaines dont il-elle devient lui-même ou elle-même un vecteur dans son soutien apporté aux actions de l'association. Il-elle développe une conscience pratique de ce que peut être l'engagement citoyen, l'appartenance à un groupe, l'inclusion sociale, l'ouverture à l'autre et la diversité, de même que des notions telles que l'action communautaires, l'empowerment ou le leadership. Ainsi, il-elle contribue à leur diffusion et leur appropriation par d'autres publics, enfants ou jeunes adultes. L'éducation non-formelle implique « d'apprendre en faisant », de sorte que le-la volontaire devient le propre objet de ses apprentissages (il-elle s'approprie des manières de faire, de transmettre, qu'il enrichit de sa propre expérience et de ses propres expériences), en même temps qu'il-elle les partage avec les publics de l'association.

Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil

De manière générale, le-la volontaire étant proche en âge des publics-cibles, il-elle joue un rôle d'interface efficace. Sa compréhension des enjeux le-la rend sensible aux actions de l'association ; il-elle s'implique au service de sa cause en faisant des propositions susceptibles d'être appréciées par la jeunesse. Dans le cas plus spécifique d'organisations à l'étranger, il-elle apporte un regard neuf sur les activités habituelles de l'organisation. Son point de vue en tant que jeune français-e enrichit le regard de l'organisation en facilitant les relations entre ses propres publics et la population au sens plus large. Sa présence confirme l'intention de mixité et d'ouverture à l'autre que défend l'association.

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

ACTIVITES PRINCIPALES

- ✓ Renforcement du réseau de sociabilité (du public-cible)
- ✓ Rencontres de terrain
- ✓ Intervention en action de promotion (présentation à un groupe) ou de sensibilisation
- ✓ Participation aux événements de promotion (stand, kiosque)
- ✓ Proposition et organisation d'activités (jeux, rencontres, séminaires, spectacles, marché des associations, concerts, etc.) ou d'ateliers
- ✓ Aide à la logistique des événements et des projets de l'organisation
- ✓ Intermédiation entre les publics et les instances d'organisation

ACTIVITES SECONDAIRES

- ✓ Activation des médias sociaux
- ✓ Valorisation des activités (vidéos, portraits écrits ou filmés) réalisées par l'organisation ou réalisées par les publics usagers de l'organisation
- ✓ Contribution à tisser un réseau de partenaires
- ✓ Appui apporté à la coordination dans la gestion logistique des inscriptions, des délégations internationales et du transport
- ✓ Participer à la conception et la rédaction des outils de communications, développer des revues de presse et le contenu du site web
- ✓ Participation à d'autres événements, ateliers, formations pour se familiariser avec le milieu.

Mixité et diversité

Le-la volontaire entre en contact auprès des publics destinataires des actions de l'association partenaire ou fréquentant l'association elle-même pour les services qu'elle leur procure, sur une base soit quotidienne, soit occasionnelle (accompagnement de terrain). Il-elle est intégré-e dans une équipe elle-même variée en âges et en compétences, tout en s'associant la participation de bénévoles. Il-elle est invité-e à mieux connaître la vie sur place, est amené-e à rencontrer des acteurs et professionnels du milieu, du réseau des partenaires ou du champ d'action de l'association. Il-elle peut participer à des événements ad hoc pour y représenter son association. Pour les missions à Montréal ou à Moncton notamment, le-la volontaire est en immersion dans la vie de la ville et bénéficie du réseau des volontaires ou autres participants OFQJ. Les volontaires sont encouragés à se rendre visite les uns les autres dans leurs associations d'accueil respectives.

Points de vigilance

Au vu de la transversalité des activités, une place doit être laissée aux volontaires n'ayant pas nécessairement d'expérience en matière d'intervention associative, encore moins en formation ou animation. Le-la volontaire pourra prendre le temps de s'approprier les différentes dimensions de sa mission, éventuellement il-elle pourra explorer et s'affirmer ou se consolider dans des domaines de son choix. Quoi qu'il en soit, il-elle ne peut pas être un **élément indispensable au fonctionnement normal de l'organisation**. Il-elle intervient en soutien et en appui, non pas comme responsable ni de la stratégie d'action, ni de la mise en oeuvre de la communication ou de l'organisation d'événements d'envergure ou de leur programmation générale.

3B. RENFORCER LES CAPACITES DE TRANSFORMATION SOCIALE & LA CITOYENNETE DE PROXIMITE

A l’affichage, le titre général des missions publiées sur les sites de l’OFQJ et de l’Agence paraîtra comme suit :

TITRE officiel/ nom de l’organisme / lieu de la mission / n° mission / n° promotion

Dans le descriptif (objet principal de la mission), une formulation plus spécifique pourra préciser le contenu de la mission, par exemple :

- ✓ RENFORCER LES CAPACITES DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE DE LA COOPERATIVE
- ✓ CONTRIBUER A LA DIFFUSION DES VALEURS DE L’ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET DE L’ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- ✓ SOUTENIR LA PROMOTION DES INITIATIVES COLLECTIVES ET L’INSERTION DES JEUNES.

Objectif d’intérêt général

Sensibilisation des jeunes adultes à l’engagement citoyen par l’organisation de rencontres et des événements d’éducation non-formelle ; sensibilisation aux moyens de l’innovation sociale et renforcement de ceux-ci en soutenant les porteurs de projets en innovation ou entrepreneuriat social.

La mission, en quelques mots

Le-la volontaire accompagne les actions de l’organisation dans son mandat de sensibilisation à l’engagement citoyen et au soutien de l’innovation sociale. Par son implication, le-la volontaire est amené-e tant à rencontrer, d’un côté, les jeunes adultes au sens large qui sont la cible de l’organisation et à réfléchir ou à participer aux actions à mettre en oeuvre en leur faveur, et, d’un autre côté, à rencontrer et appuyer les porteurs d’initiatives en entrepreneuriat social, innovation sociale, transformation sociale.

Intérêt du-de la volontaire

Le-la volontaire intervient aussi bien au quotidien quand il s’agit d’animer un espace de vie où se retrouvent les porteurs de projets, que ponctuellement lorsqu’il s’agit de participer à des événements de renforcement des réseaux parmi les porteurs de projets ou de sensibilisation auprès du public dans un sens plus large. Ses activités pourront prendre tour à tour un caractère soit transversal, par exemple lorsqu’il ou elle joue un rôle d’accueil, d’intermédiation ou d’amélioration de l’espace de vie ou des relations entre porteurs de projets mis en présence ; ou spécifique, par exemple lorsqu’il-elle s’approprie un projet à part entière (l’organisation d’un événement, la participation ou l’aide à l’organisation d’une série d’ateliers). Il-elle pourra aussi faire des propositions originales ou créatives. Enfin, le thème de l’inclusion sociale reste important : la sensibilisation à la citoyenneté et l’entrepreneuriat social peut passer par l’exploration, le partage et la mise en pratique des moyens utiles aux jeunes adultes défavorisés pour qu’ils s’envisagent mieux comme acteur de la vie et de la société en général.

Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil

Le-la volontaire joue un rôle d'intermédiaire entre les usagers ou les porteurs de projets en lien avec l'association ; celui-ci ou celle-ci apprend des porteurs de projets, dont il-elle aide à renforcer les liens entre eux (réseautage, échanges de bonnes pratiques, création d'outils communs, organisation de rencontre, etc). En outre, il-elle entre généralement dans la catégorie d'âge des publics-cibles de l'organisation. Il-elle devient donc lui-même ou elle-même l'objet du travail de sensibilisation et de dissémination de l'organisation. En apprenant aux autres la « transformation sociale », le-la volontaire se transforme lui-même ou elle-même. A plus long terme, il-elle devient un vecteur de dissémination.

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

ACTIONS PRINCIPALES

- ✓ Sensibilisation (du-de la volontaire) aux enjeux de l'engagement citoyen/ l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale, l'inclusion et l'insertion des jeunes adultes défavorisés
- Rencontre de structures et porteurs de projets
- Participation à divers événements Jeunesse/ ESS/ Citoyenneté
- Veille sur des projets innovants
- Actions de sensibilisation ou formation (des publics-cibles)
 - ✓ Création d'événements ou d'ateliers favorisant la rencontre à des fins
- d'animation sociale ou culturelle
- de sensibilisation du public
- ou à des fins d'information pratique
 - ✓ Participation aux événements dont l'organisation est l'instigatrice ou auxquels elle est partie prenante
- (Contribution au) renforcement des partenariats, animation des partenariats
 - ✓ Animation des contacts (abonnés, partenaires, sympathisants) ; par exemple : réseaux sociaux, infolettre, publications de brèves ou de témoignages
 - ✓ Information et lien avec les médias locaux et la population au sens large (meilleure connaissance des activités de l'association, sensibilisation)

Mixité et diversité

Le-la volontaire entre en contact auprès des publics destinataires des actions de l'association partenaire ou fréquentant l'association elle-même pour les services qu'elle leur procure, sur une base soit quotidienne, soit occasionnelle (accompagnement de terrain). Il-elle est intégré-e dans une équipe elle-même variée en âges et en compétences, tout en s'associant la participation de bénévoles. Il-elle est invité-e à mieux connaître la vie sur place, est amené-e à rencontrer des acteurs et professionnels du milieu, du réseau des partenaires ou du champ d'action de l'association. Il-elle peut participer à des événements ad hoc pour y représenter son association. Pour les missions à Montréal ou à Moncton notamment, le-la volontaire est en immersion dans la vie de la ville et bénéficie du réseau des volontaires ou autres participants OFQJ. Les volontaires sont encouragés à se rendre visite les uns les autres dans leurs associations d'accueil respectives.

Points de vigilance

Au vu de la transversalité des activités, place doit être laissée aux volontaires n'ayant pas nécessairement d'expérience en matière d'intervention associative, encore moins en formation ou

animation. Le-la volontaire pourra prendre le temps de s'approprier les différentes dimensions de sa mission, éventuellement il-elle pourra explorer et s'affirmer ou se consolider dans des domaines de son choix. Quoi qu'il en soit, il-elle ne peut pas être un élément indispensable au fonctionnement normal de l'organisation. Il-elle intervient en soutien et en appui, non pas comme responsable ni de la stratégie d'action, ni de la mise en oeuvre de la communication ou de l'organisation d'événements d'envergure ou de leur programmation générale.

3C. FACILITER L'ACCES AUX DROITS DE LA PERSONNE

A l'affichage, le titre général des missions publiées sur les sites de l'OFQJ et de l'Agence paraîtra comme suit :

TITRE officiel/ nom de l'organisme / lieu de la mission / n° mission / n° promotion

Dans le descriptif (objet principal de la mission), une formulation plus spécifique pourra préciser le contenu de la mission, par exemple:

- AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES DE SANTE EN LANGUE FRANÇAISE
- CONTRIBUER A LA DEFENSE DU DROIT DES ENFANTS
- LUTTER CONTRE L'ANALPHABETISME.

Objectif d'intérêt général

Défense et promotion du droit des enfants, de l'accès aux services dans sa langue maternelle, de l'accès à la justice, des droits des personnes LGBT, etc.

La mission, en quelques mots

Le-la volontaire accompagne l'association ou l'organisation dans ses actions de défense et de promotion des droits de la personne auprès des institutions politiques ou administratives, du tissu associatif, des écoles et des populations concernées elles-mêmes.

Intérêt du-de la volontaire

Le-la volontaire est sensibilisé-e aux problématiques auxquelles s'adresse son association ou son organisation et à l'importance des droits de la personne. Il-elle est amené-e à mieux connaître les populations concernées par ces droits, leur situation, et la façon dont l'action politique, associative ou collective permet leur défense (la mise en application concrète dans la vie quotidienne) ou leur promotion, améliorant ainsi la situation de ces populations.

Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil

Au titre de son engagement et des fonctions qui lui sont confiées, le-la volontaire est un agent actif de défense ou de promotion des droits d'une population-cible, tant sur le terrain que lorsqu'il-elle aide à la préparation d'événements, d'ateliers, de rencontres.

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

ACTIONS PRINCIPALES

- Activités de sensibilisation
 - ✓ Aide à la sensibilisation et l'éducation aux droits

- Activités de sensibilisation à destination des professionnels ou des publics dans le domaine concerné
- Participation (accompagné-e d'un membre de l'équipe) aux activités menées avec les groupes ciblés, en lien avec les professionnels et les acteurs agissant autour des droits de ces populations (fonctionnaires, enseignants, travailleurs sociaux, etc).
 - ✓ Rencontre avec des étudiants concernés/ de futurs professionnels
- Contact des instances politiques ou administratives
 - ✓ Vérification/ tests en matière d'usages et d'accessibilité des services (en français pour les populations en situation linguistique minoritaire) – par exemple
- Réalisation d'outils/ documents de référence
 - ✓ Jeux pédagogiques
 - ✓ Exercices/ ateliers/ mises en situation
 - ✓ Dictionnaire/ lexique à l'usage
- Participation à des événements (dont l'organisation est l'instigatrice, ou bien où elle est partie prenante)

Mixité et diversité

Le-la volontaire entre en contact auprès des publics destinataires des actions de l'association partenaire ou fréquentant l'association elle-même pour les services qu'elle leur procure, sur une base soit quotidienne, soit occasionnelle (accompagnement de terrain). Il-elle est intégré-e dans une équipe elle-même variée en âges et en compétences, tout en s'associant la participation de bénévoles ; il-elle est invité-e à mieux connaître la vie sur place, est amené-e à rencontrer des acteurs et professionnels du milieu, du réseau des partenaires ou du champ d'action de l'association. Il-elle peut participer à des événements ad hoc pour y représenter son association. Pour les missions à Montréal ou à Moncton notamment, le-la volontaire est en immersion dans la vie de la ville et bénéficie du réseau des volontaires ou autres participants OFQJ. Les volontaires sont encouragés à se rendre visite les uns les autres dans leurs associations d'accueil respectives.

Points de vigilance

Au vu de la transversalité des activités, place doit être laissée aux volontaires n'ayant pas nécessairement d'expérience en matière d'intervention associative, encore moins en formation ou animation. Le-la volontaire pourra prendre le temps de s'approprier les différentes dimensions de sa mission, éventuellement il-elle pourra explorer et s'affirmer ou se consolider dans des domaines de son choix. Quoi qu'il en soit, il-elle ne peut pas être un élément indispensable au fonctionnement normal de l'organisation. Il-elle intervient en soutien et en appui, non pas comme responsable ni de la stratégie d'action, ni de la mise en oeuvre de la communication ou de l'organisation d'événements d'envergure ou de leur programmation générale.

4. RENFORCER L'ACCES A LA CULTURE ET A L'EDUCATION EN FRANCOPHONIE

Lieux de mission : réseau des Alliances françaises, services culturels consulaires, universités membres de l'AUF et autres organisations de promotion de la langue française et de la diplomatie culturelle française et de la

francophonie en Amérique du nord, Amérique latine et Caraïbes

A l’affichage, le titre général des missions publiées sur les sites de l’OFQJ et de l’Agence paraîtra comme suit :

TITRE officiel/ nom de l’organisme / lieu de la mission / n° mission / n° promotion

Dans le descriptif (objet principal de la mission), une formulation plus spécifique pourra préciser le contenu de la mission, par exemple:

- CONTRIBUER A L’ANIMATION DE LA BIBLIOTHEQUE
- VENIR EN APPUI DES INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES
- DYNAMISER LES ACTIVITES POUR LA COMMUNAUTE DES USAGERS
- FAVORISER LA CONNAISSANCE DU FRANÇAIS ET LES ECHANGES DE CULTURE

Objectif d’intérêt général

Rayonnement de la langue française et de la culture française ; promotion de la francophonie ; coopération culturelle, rencontre et compréhension mutuelle des peuples par le vecteur de la langue française.

La mission, en quelques mots

Le-la volontaire contribue aux activités de la structure par plusieurs biais : la promotion de ses activités auprès des usagers et de la population locale, le soutien à l’organisation et à l’animation des cours de français, le soutien à l’organisation et à l’animation de la bibliothèque.

Le-la volontaire pourra se voir attribuer des projets ou des activités en lien avec la programmation culturelle, sans être seul responsable du domaine.

Intérêt du-de la volontaire

Le-la volontaire peut s’approprier différentes dimensions des activités de l’Alliance française ou de la structure (culture, pédagogie, animation et événementiel, bibliothèque) tout en étant plongé(e) dans le quotidien d’un pays étranger non-francophone. Le-la volontaire doit être préparé-e à parler la langue locale, sans avoir à la maîtriser au départ mais qu’il-elle apprendra au fur et à mesure.

Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d’accueil

Le-la volontaire intervient en soutien d’activités connexes à l’enseignement du français, qu’il s’agisse de son enseignement directement (appui apporté aux professeurs) ou de la promotion de la langue française et de la culture francophone. En cela il-elle vient en soutien des activités de programmation culturelle et d’animation (il-elle peut avoir un rôle de dynamisation et de rapprochement avec la population locale). Il-elle permet donc de faire l’interface entre l’Alliance ou l’organisation et ses publics, tant les usagers que la population locale dans un sens plus large. Il-elle peut être impliqué-e dans l’accueil d’artistes et les relations avec les partenaires traditionnels ou nouveaux – dans les domaines institutionnels, culturel, diplomatique, logistique.

4A. RENFORCER L’ACCES A LA CULTURE EN FRANCOPHONIE

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

Appui à la promotion des activités de l’Alliance

- Proposition de supports d’information ou de communication

- Promotion des activités culturelles (festival, concert, pièce de théâtre, ballet, exposition, etc.)
- Renforcement de la notoriété de l'Alliance ou de l'organisation auprès de la presse (contact avec les journalistes, participation à des émissions)
 - ✓ Relations, suivi et interface avec les établissements scolaires et entreprises de la ville
 - ✓ Rencontres, interviews, portraits, transmission de l'information, veille informative
- Animation des réseaux sociaux, création d'espaces d'animation et d'expression avec les publics de l'Alliance ou de l'organisation
- Création et fidélisation d'une « communauté » des usagers de l'Alliance ou de l'organisation
 - ✓ Aide à la conception, à l'élaboration et à la réalisation d'actions de sensibilisation des publics aux services de l'Alliance ou de l'organisation (faire connaître à un public le plus large possible les activités de l'Alliance française ou de l'organisation, tant culturelles que pédagogiques, favorisant ainsi de nouvelles collaborations et amitiés franco-locale entre l'Alliance française ou l'organisation et d'autres institutions

Appui à la programmation culturelle

- Participation de manière générale aux activités du département culturel - présence le soir des événements - (festivals, Semaine de la francophonie, Fête de la musique, Festival du film français par exemple, etc.)
- etc.)
- Assistance à la mise en place logistique des différents événements culturels programmés par l'Alliance ou l'organisation
- Soutien à la mise en place d'un ou de plusieurs projets au sein de l'Alliance ou de l'organisation, possiblement auprès d'autres Alliances du réseau :
 - ✓ Contact avec le réseau des partenaires, avec les artistes
 - ✓ Soutien logistique et événementiel, billetterie, régie et spectacle
 - ✓ Aide à l'organisation d'expositions ou de concours (peinture, sculpture, design, photo, etc.)

4B. RENFORCER L'ACCES A L'EDUCATION EN FRANCOPHONIE

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

Appui aux interventions pédagogiques et à l'enseignement du français

- Contribution aux activités pédagogiques et culturelles de l'Alliance ou de l'organisation
 - ✓ Création ou (co-)animation d'ateliers ou activités pédagogiques à destination du public (par exemple Club ciné, lecture, photo, etc.)
- Intervention en complément des professeurs dans un cadre informel (activités en classe ou à côté de la classe thématiques)
 - ✓ Activités socio-pédagogiques en audiovisuel, lecture, écriture, etc.
- Intégration et implication dans l'équipe pédagogique (réunions avec les professeurs)

Appui au développement et à l'animation de la bibliothèque

- Mise à disposition de la richesse et de la diversité de la culture écrite et numérique. Choix d'ouvrages en lien avec les valeurs et la vocation des Alliances françaises ou des organisations, mais aussi en fonction du pays.
 - Accueil des lecteurs, du public
 - ✓ Organisation d'animations pour dynamiser l'attractivité de la bibliothèque
 - ✓ Imaginer ou améliorer les emplacements dans la bibliothèque
 - ✓ Actions de bibliothéconomie : réception et vérification de l'état de l'ouvrage, encodage informatique, estampillage des livres et classement

Mixité et diversité

Le-la volontaire entre en contact auprès des publics destinataires des actions de l'association partenaire ou fréquentant l'association elle-même pour les services qu'elle leur procure, sur une base soit quotidienne, soit occasionnelle (accompagnement de terrain). Il-elle est intégré-e dans une équipe souvent variée et mixte culturellement. Il-elle est invité-e à mieux connaître la vie sur place, et souvent il-elle est hébergé-e chez l'habitant ou en colocation. Il-elle est amené-e à rencontrer des acteurs et professionnels du milieu, du réseau des partenaires ou du champ d'action de l'association, mais aussi les habitants et publics bénéficiaires au sens large des actions de sa structure d'accueil.

Points de vigilance

De manière générale : le-la volontaire doit concentrer ses énergies en direction des publics, ce qui suppose un contact réel avec ceux-ci, au-delà du seul moment de l'événement final. Confier au-à la volontaire la **responsabilité intégrale de la programmation culturelle est proscrit**. Dans le cadre d'un mandat d'animation des activités de la bibliothèque, le-la volontaire **ne se substitue pas aux fonctions de bibliothécaire**. Dans le cadre d'un mandat d'assistance pédagogique, quoiqu'intervenant auprès des professeurs de langue et pouvant contribuer directement à l'animation des cours, il-elle **ne se substitue pas aux fonctions de professeur**. Il-elle n'a pas besoin d'être bilingue au départ, son niveau de langue doit juste pouvoir laisser place à l'amélioration et aux apprentissages progressifs. Enfin, le-la volontaire **ne peut pas se voir confier l'intégralité des fonctions de programmation culturelle et encore moins de communication** (raison pour laquelle les aspects touchant à ces activités figurent en « activités secondaires »).

5. RENFORCER LA MOBILITE INTERNATIONALE ET LA COOPERATION

A l'affichage, le titre général des missions publiées sur les sites de l'OFQJ et de l'Agence paraîtra comme suit :

TITRE officiel/ nom de l'organisme / lieu de la mission / n° mission / n° promotion

Dans le descriptif (objet principal de la mission), une formulation plus spécifique pourra préciser le contenu de la mission, par exemple :

- PROMOUVOIR LES ECHANGES DE JEUNESSE
- CONTRIBUER A LA COMPREHENSION INTERCULTURELLE

- ACCOMPAGNER LA COOPERATION INTERNATIONALE EN FRANCOPHONIE
- RENFORCER LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES ENTRE LE QUEBEC ET LA FRANCE

Objectif d'intérêt général

Coopération internationale culturelle institutionnelle ; relation franco-québécoise, francophonie culturelle ; programmes de jeunesse (éducation non-formelle) et de mobilité internationale jeunesse. Rencontres de jeunes et promotion de l'interculturel.

La mission, en quelques mots

Le-la volontaire contribue aux actions de son organisation d'accueil en vue du développement, de la valorisation et du soutien aux actions de coopération internationale ou de mobilité internationale des jeunes. Il-elle est appelé-e à intervenir en soutien des agents de l'organisation à promouvoir auprès des partenaires et des publics usagers de l'organisation les programmes ou les actions, les événements ou, au sens large, la « mobilité internationale » mis en avant par l'organisation et qui sont au cœur-même même de ses mandats. Le-la volontaire reste le point d'entrée entre l'organisation et ses publics, qui restent la matière principale de la mission.

Intérêt du-de la volontaire

Le-la volontaire intervient soit sur un programme précis tel que le « volontariat franco-québécois » ou sur des thématiques liées à la mobilité internationale des jeunes. Il-elle est en lien direct avec les participants de l'organisation soit pour un suivi personnalisé sur la durée (stages, événement ou projet Jeunesse, accueil en famille), information ou orientation individuelle, préparation au départ, recueil de témoignages et portraits, etc. Il-elle aide au développement et porte à la connaissance du grand public des événements jeunesse ou une diversité d'actions en faveur de la mobilité internationale ou de la coopération culturelle internationale et dont la teneur touche tour à tour l'engagement citoyen, la culture, le sport, l'entrepreneuriat des jeunes, ainsi que de grands thèmes de société (environnement, ESS, migrants, éducation des femmes, citoyenneté globale, etc.).

Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil

Le-la volontaire partage les préoccupations des participants dont son organisation est censée représenter les intérêts. Il-elle est amené-e à faire des rencontres dans le cadre du suivi de certains projets où sont impliqués les participants de l'organisation, mais aussi d'ateliers d'information, de salons, ou encore d'événements consacrés à la jeunesse (campagne de l'OIF par exemple, ou encore : échanges de jeunes entre Carrefour Jeunesse Emploi et Missions locales, recueil de portraits vidéos, participation à des événements avec d'autres jeunes usagers des programmes de l'organisation ou mobilisés sur un projet donné).

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

ACTIVITES PRINCIPALES

- Promotion de la mobilité internationale jeunesse
 - ✓ Aide à la multiplication de l'engagement des jeunes des programmes de mobilité
 - ✓ Développement des actions de promotion de la mobilité internationale
- Réflexion, amélioration des moyens de sensibiliser les jeunes adultes aux échanges interculturels

- Activités de formation et d'encadrement pour les jeunes adultes
- Renforcement des partenariats
 - ✓ Soutien à l'animation du réseau
- Création d'outils à destination des usagers de l'organisation (guide d'accueil, guide de voyage, annuaire socioprofessionnel à l'attention des jeunes demandeurs d'emploi, par exemple)
- Recueil d'expériences (blog, vlog, portraits, brèves, etc. en vue de valoriser les acquis découlant de l'expérience menée à l'international)

ACTIVITES SECONDAIRES

- Contribution au développement d'un programme d'échange
 - ✓ Appui au suivi des volontaires présents dans les pays d'accueil (activités administratives, financières et logistiques, évaluation, bilan)
 - ✓ Aide à l'organisation des entretiens et, de manière complémentaire, à la production d'outils (données générales, aide au suivi, statistiques)
 - ✓ Aide à la consolidation de documents existants (réalisés par les volontaires précédents)
- Réalisation d'outils, documents de référence
 - ✓ Contribution à l'enrichissement des guides accessibles aux usagers de l'organisation
 - ✓ Référencement des services, contacts utiles (préparation au départ, sensibilisation à l'interculturel)
 - ✓ Conférence ou forum de rencontre avant-départ
- Participation à des événements (dont l'organisation est l'instigatrice, ou bien où elle est partie prenante)
 - ✓ Salons, événements
 - ✓ Délégations (groupes de jeunes envoyés sur un événement)
 - ✓ Promotion (anniversaire de l'organisation, lancement d'un nouveau programme)

Mixité et diversité

Le-la volontaire entre en contact auprès des publics destinataires des actions de l'association partenaire ou fréquentant l'association elle-même pour les services qu'elle leur procure, sur une base soit quotidienne, soit occasionnelle (accompagnement de terrain). Il-elle est intégré-e dans une équipe elle-même variée en âges et en compétences. Il-elle est invité-e à mieux connaître la vie sur place (pour les missions à l'étranger, en s'insérant formellement et informellement dans les réseaux locaux) et à rencontrer des acteurs et professionnels du milieu, du réseau des partenaires ou du champ d'action de l'association. Le-la volontaire est présent directement "sur le terrain" lors d'événements, occasionnels ou d'envergure, ou lors de présentation des activités de l'association au public (usagers et professionnels).

Points de vigilance

Il est important que la dimension internationale soit effectivement assurée du point de vue du-de la volontaire ; quoiqu'étant généralement « au siège » de l'organisation, ou une de ses « représentations », il-elle doit concentrer ses énergies en direction des publics, ce qui suppose un contact réel avec ceux-ci, au-delà du seul moment de l'événement final. Aussi, il-elle doit pouvoir rencontrer les publics

destinataires des actions de l'organisation (suivi des volontaires, ateliers de préparation au départ, rencontre des participants), participer à des actions ou des événements sur le terrain, voire voyager. Il-elle peut être utilement associé-e à des activités connexes et néanmoins pertinentes (voir par exemple les campagnes menées par les gouvernements ou l'OIF).

6. SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'ENVIRONNEMENT & DU DEVELOPPEMENT DURABLE

6A. SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A l'affichage, le titre général des missions publiées sur les sites de l'OFQJ et de l'Agence paraîtra comme suit :

TITRE officiel/ nom de l'organisme / lieu de la mission / n° mission / n° promotion

Dans le descriptif (objet principal de la mission), une formulation plus spécifique pourra préciser le contenu de la mission, par exemple :

- SENSIBILISER A L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET FAVORISER SA DIFFUSION
- SENSIBILISER A L'AGRICULTURE URBAINE ET FAVORISER SA DIFFUSION
- CONTRIBUER A LA DEFENSE DES ANIMAUX OU A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT MARIN

Objectif d'intérêt général

Protection de l'environnement, verdissement urbain, développement durable. Sensibilisation ou éducation aux enjeux de l'environnement, du développement durable, de l'agriculture urbaine.

La mission, en quelques mots

Le-la volontaire participe aux activités d'une association ou à l'organisation d'un événement dont le thème est la protection de l'environnement, le verdissement urbain ou le développement durable. La protection des animaux entre également dans cette catégorie.

Intérêt du-de la volontaire

Le-la volontaire intervient dans les relations avec le public, dans l'organisation d'actions de sensibilisation ou encore en soutien des activités de l'association (recyclage des déchets à l'occasion des festivals, politique de réduction des déchets, actions de verdissement urbain avec des jeunes en insertion).

Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil

Le-la volontaire peut aussi être amené-e à représenter son association auprès du grand public aussi bien qu'auprès des partenaires ou des décideurs institutionnels, a fortiori dans le cas d'un événement d'envergure (COY, COP, forum régionaux ou internationaux, etc.), généralement en tant que "jeune" lui ou elle-même, en quoi il-elle représente aussi plus généralement les intérêts du jeune public et de l'engagement des jeunes adultes dans la société civile.

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

ACTIVITES PRINCIPALES

- Soutien aux actions de sensibilisation au développement durable, environnement (agriculture urbaine), économie circulaire, etc.
 - ✓ Participation à des événements « temps forts » ou propositions d’animation
 - ✓ Réalisation ou mise en place d’expositions thématiques (recyclage, jardinage, développement durable, etc.)
 - ✓ Appui du-de la volontaire à la conception, au développement et l’animation des ateliers avec l’équipe d’animation (exemple : jardin pédagogique, verdissement d’un sentier)
 - ✓ Participation à des rencontres avec les citoyens, les institutions (municipales commanditaires des actions de l’association), des organisations d’intervention auprès des jeunes en parcours d’insertion socioprofessionnelle : maisons de retraite, etc.
- Aide à faire l’interface entre l’association et ses publics (le quartier/ le public au sens large)
 - ✓ Contact avec les publics de l’association : les bénévoles, habitants du quartier, représentants d’autres associations, réseau des soutiens actifs, etc.
 - ✓ Médiation sur les lieux de rencontre
- Collaboration avec des organisations partenaires (insertion des jeunes, maison de retraite, écoles, bar restaurant d’accueil) sur des projets à teneur pédagogique
- Contact d’organisations susceptibles d’être concernées par les actions de l’association (sensibilisation aux gestes éco-responsables)
- Soutien aux actions et aux projets de l’association

ACTIVITES SECONDAIRES

- Soutien à l’organisation
 - ✓ Dans sa préparation logistique d’événements
 - Promotion de l’événement
 - Rencontres avec la presse
 - Animation des bénévoles
 - ✓ Dans ses relations avec les publics
 - ✓ Dans l’établissement, l’animation ou la consolidation de partenariats
- Facilitation de partenariats complémentaires (association d’insertion de jeunes en difficulté socioéconomique, association de quartier, autres... femmes entrepreneurs en pays en développement par exemple)
- Veille informative et relais de l’actualité solidaire dans le domaine du développement durable, l’environnement (agriculture urbaine), l’économie circulaire, l’entrepreneuriat des femmes (mode éthique), l’environnement marin ou autre
 - ✓ aide à alimentation et à la mise à jour des médias sociaux

Mixité et diversité

Le-la volontaire entre en contact auprès des publics destinataires des actions de l’association partenaire ou fréquentant l’association elle-même pour les services qu’elle leur procure, sur une base soit quotidienne, soit occasionnelle (accompagnement de terrain). Il-elle est intégré-e dans une équipe elle-même variée en âges et en compétences, tout en s’associant la participation de bénévoles. Il-elle

est invité-e à mieux connaître la vie sur place, est amené-e à rencontrer des acteurs et professionnels du milieu, du réseau des partenaires ou du champ d'action de l'association. Il-elle peut participer à des événements ad hoc pour y représenter son association. Pour les missions à Montréal ou à Moncton notamment, le-la volontaire est en immersion dans la vie de la ville et bénéficie du réseau des volontaires ou autres participants OFQJ. Les volontaires sont encouragés à se rendre visite les uns les autres dans leurs associations d'accueil respectives.

Points de vigilance

Lorsque le partenaire d'accueil est mandataire dans l'exécution de contrats municipaux d'animation de quartier, il ne revient pas au-la volontaire d'assurer les demandes de subvention. Lorsque certaines activités de l'association donnent lieu à des prestations de services payés, le-la volontaire ne peut être affecté à ces activités (en aucun cas ces activités ne peuvent constituer son occupation principale).

6B . RENFORCER LA CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE AU SEIN DES ALLIANCES FRANCAISES

A l'affichage, le titre général des missions publiées sur les sites de l'OFQJ et de l'Agence paraîtra comme suit:

TITRE officiel/ nom de l'organisme/ lieu de la mission/n° mission / n° promotion

Dans le descriptif (objet principal de la mission), une formulation plus spécifique pourra préciser le contenu de la mission, par exemple :

- PROMOUVOIR ET SENSIBILISER AU DEVELOPPEMENT DURABLE
- FAVORISER L'ECONOMIE CIRCULAIRE AU SEIN DE L'ALLIANCE
- CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES VERTES DANS LE RESEAU DES ALLIANCES FRANCAISES

Objectif d'intérêt général

Renforcer les activités liées de protection de l'environnement, verdissement urbain, développement durable. Sensibilisation ou éducation aux enjeux de l'environnement, du développement durable, à l'économie circulaire, à l'agriculture urbaine portées par les Alliances françaises (AF).

La mission, en quelques mots

Le-la volontaire participe aux activités de l'Alliance ou à l'organisation d'un événement dont le thème est la protection de l'environnement, le verdissement urbain ou le développement durable. L'objectif est d'améliorer les pratiques internes et externes de l'Alliance et des partenaires en matière de conscience écologique.

Intérêt du-de la volontaire

Le-la volontaire intervient dans les relations avec le public et la population locale, dans l'organisation d'actions de sensibilisation ou encore en soutien des activités de l'Alliance (recyclage des déchets à l'occasion des festivals ou en interne, politique de réduction des déchets, actions de verdissement

urbain avec la population locale, mettre en place des actions écologiques durables). Le volontaire évolue dans un environnement multiculturel.

Plus-value et apports du-de la volontaire au regard des activités de la structure d'accueil

Le-la volontaire peut aussi être amené-e à représenter l'Alliance auprès du grand public aussi bien qu'auprès des partenaires, d'autres alliances du pays, ou des décideurs institutionnels, a fortiori dans le cas d'un événement d'envergure en lien avec sa mission. Généralement en tant que "jeune" lui ou elle-même, représente aussi plus généralement les intérêts du jeune public et de l'engagement des jeunes adultes dans la société civile.

Actions confiées et objectifs poursuivis pendant la mission

ACTIVITES PRINCIPALES

- Faire un état des lieux des pratiques existantes à l'Alliance française en termes d'écologie et de développement durable
 - ✓ Recenser les modes de fonctionnement et les comportements existants en interne (au niveau des professeurs, des étudiants, du personnel de l'AF)
 - ✓ Recenser les pratiques existantes en externe (économie circulaire, politiques locales, acteurs locaux, associations locales...)
 - ✓ Recenser les pratiques existantes dans le réseau des partenaires (mutualiser l'initiative au sein du réseau des AF)
- Soutien aux actions de sensibilisation au développement durable/ environnement dans le cadre des activités de l'AF
 - ✓ Participation à des événements
 - « temps forts » ou propositions d'animation autour du développement durable
 - ✓ réalisation ou mise en place d'expositions thématiques (recyclage, jardinage, développement durable, etc.)
 - ✓ Appui du-de la volontaire à la conception, au développement et l'animation des ateliers avec l'équipe d'animation (exemple : jardin pédagogique, verdissement de l'AF, ateliers FLE sur le vocabulaire du développement durable)
 - ✓ Participation à des rencontres avec les citoyens, les institutions, des organisations d'intervention auprès de la population locale
 - ✓ Mise en place des actions écologiques : recyclage, tri, objectif « zéro déchet »
- Aide à faire l'interface entre l'Alliance et ses publics (les élèves, le quartier/ le public au sens large)
 - ✓ Contact avec les publics de l'association : les bénévoles, habitants du quartier, représentants d'autres associations, réseau des soutiens actifs, etc.
 - ✓ Médiation sur les lieux de rencontre
- Collaboration avec des organisations partenaires sur des projets à teneur pédagogique
 - ✓ contact d'organisations susceptibles d'être concernées pour des actions de sensibilisation aux gestes éco-responsables
- Soutien aux actions et aux projets de l'AF

✓ Développement d'activités thématiques :

- Ciné club, conférences, expositions sur le thème du développement durable
- Tri de vêtements, ateliers cuisine locale et responsable
- Mise en place d'actions susceptibles d'intégrer des gestes éco-responsables dans leurs pratiques par exemple ; préparation de kits d'éco-crédation par exemple, réduction d'énergie, de déchets
- Actions de recyclage ou de récupération de matériaux ou vêtements/ confection de vêtements
- Programme d'interventions et création d'activités (campus, écoles, publics d'associations partenaires) en interne (les publics-cibles viennent à l'association) ou en externe (déplacements)
- Entretien des jardins, actions de verdissement

ACTIVITES SECONDAIRES

- Soutien à l'organisation
 - ✓ Dans sa préparation logistique d'événements
- Promotion de l'événement
- Rencontres avec la presse
- Animation des bénévoles
 - ✓ Dans ses relations avec les publics
 - ✓ Dans l'établissement, l'animation ou la consolidation de partenariats
- Facilitation de partenariats complémentaires (association d'insertion de jeunes en difficulté socioéconomique, association de quartier, économie sociale et solidaire)
- Veille informative et relais de l'actualité solidaire dans le domaine du développement durable, l'environnement, l'économie circulaire et aider à alimenter et à mettre à jour les médias sociaux
 - ✓ aide à alimentation et à la mise à jour des médias sociaux

Mixité et diversité

Le-la volontaire entre en contact auprès des publics destinataires des actions de l'Alliance française. Il-elle est intégré-e dans une équipe elle-même variée en âges, en cultures, et en compétences, tout en s'associant à la participation de bénévoles. Il-elle est invité-e à mieux connaître la vie sur place, est amené-e à rencontrer des acteurs et professionnels du milieu, du réseau des partenaires ou du champ d'action de l'association. Il-elle peut participer à des événements avec d'autres Alliances françaises ou partenaires, accueillant d'autres volontaires par exemple. Le-la volontaire est en immersion dans la vie de la ville et bénéficie du réseau des volontaires ou anciens volontaires OFQJ. Les volontaires sont encouragés à se rendre visite les uns les autres dans leurs associations d'accueil respectives, si le contexte local le permet.

Points de vigilance

Lorsque le partenaire d'accueil est mandataire dans l'exécution de contrats d'animation de quartier ou de création de projet, il ne revient pas au-la volontaire d'assurer les demandes de subvention. Lorsque certaines activités de l'association donnent lieu à des prestations de services payés, le-la volontaire ne peut être affecté à ces activités (en aucun cas ces activités ne peuvent constituer son occupation principale).

